

Newsletter

Session d'hiver 2025

Chères collègues, chers collègues

Le domaine de la recherche et de la formation en Suisse est actuellement le théâtre de nombreux changements, qui vont dans la bonne direction. Dès l'année qui vient, notre pays sera de nouveau pleinement associé à la coopération avec l'UE sur le plan de la recherche (Horizon Europe, programme Euratom et programme Digital Europe, ITER et EU4Health via l'accord sur la santé) puis, à partir de 2027, il participera de nouveau au programme d'échange d'étudiants (Erasmus+). Le Conseiller fédéral Guy Parmelin et la commissaire européenne compétente ont signé l'accord de [participation de la Suisse aux programmes de l'UE \(EUPA\)](#) le 10 novembre à Berne. Ainsi, avant même que le paquet Suisse-UE sur les nouveaux accords bilatéraux ne soit soumis au Parlement, les chercheurs suisses pourront de nouveau participer sur pied d'égalité aux appels d'offres européens d'Horizon Europe et diriger des projets. Cet effet anticipé est un succès important pour la place scientifique et innovante suisse, après des années marquées par l'improvisation, l'incertitude et les turbulences. Les fonds destinés à la coopération scientifique avec l'UE sont dûment inscrits dans le projet de budget 2026.

Les questions liées à la formation marqueront également l'imminente session d'hiver. Citons en particulier la nouvelle loi sur la formation professionnelle, qui vise à revaloriser la formation professionnelle supérieure. Après le Conseil des États, le Conseil national se prononcera sur les nouveaux titres « Professional Bachelor » et « Professional Master ». Ceux-ci rendront les diplômes professionnels supérieurs en Suisse à la fois plus séduisants et équivalents aux diplômes universitaires. De nombreux pays nous envient notre système dual, qui forme les professionnels dont notre économie a prioritairement besoin. Voici ce qu'ont déclaré deux gouverneurs américains venus récemment s'informer à Berne sur le modèle suisse : « [l'apprentissage professionnel suisse peut être considéré comme une référence mondiale](#) ».

Malgré les évolutions réjouissantes qui se dessinent dans le domaine de la formation et de la recherche, des défis majeurs subsistent. Comme toutes les économies très développées, la Suisse peine à trouver suffisamment de main-d'œuvre qualifiée. Que font les secteurs innovants pour remédier à cela et l'intelligence artificielle (IA) peut-elle être un moyen de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ? Nous aborderons ces questions, parmi d'autres, lors de la réunion du groupe parlementaire FRI au cours de la session de printemps 2026.

Notre prochaine rencontre de session aura lieu le jeudi 19 mars 2025 à l'hôtel Bellevue Palace. Elle débutera comme d'habitude par un déjeuner chaud à partir de 12h30 et se terminera vers 14h30.

Nous serions heureux de vous voir réserver cette date dès aujourd'hui. Merci de vous inscrire par e-mail à l'adresse info@pgbfi.ch.

Je vous adresse mes salutations les meilleures et vous souhaite une session enrichissante.

Isabelle Chassot
Conseillère aux Etats, présidente du GP FRI

Dossiers parlementaires prévus pour la session d'hiver 2025

25.046 Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr). Modification

Au Conseil national, mardi 2 décembre

Les diplômes de formation professionnelle supérieure couronnent des filières importantes qui forment des spécialistes répondant aux besoins du marché du travail. L'objectif de la mesure en débat est de renforcer l'ensemble de la formation professionnelle supérieure. Le système suisse offre une grande diversité de filières de formation professionnelle continue, dont la reconnaissance nationale et internationale doit être renforcée par l'introduction des titres « Professional bachelor » et « Professional master ». Pointant l'équivalence entre la formation professionnelle supérieure et les diplômes universitaires, les associations patronales demandent que les professionnels soient reconnus en conséquence.

Les hautes écoles suisses, en revanche, rejettent cette modification. Selon elles, les titres doivent permettre de distinguer les contenus de formation qui leur sont associés et les compétences professionnelles acquises. La modification proposée risquerait d'aggraver encore la confusion entre les titres.

25.056 Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles. Modification

Au Conseil des Etats, jeudi 4 décembre

Le 21 mai 2025, le Conseil fédéral a transmis au Parlement le message portant modification de la loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine des hautes écoles (ex LAHE, aujourd'hui LEHE). Désormais, les hautes écoles spécialisées pourront proposer en permanence des filières bachelor intégrant la pratique (PiBS) dans le domaine MINT. Ces filières de quatre ans, qui combinent études supérieures et expérience pratique, sont accessibles sans examen aux titulaires d'une maturité gymnasiale ou professionnelle, même sans expérience préalable dans le monde du travail.

La combinaison d'une formation académique solide et d'une expérience pratique substantielle devrait renforcer et la qualité de la formation et l'employabilité des diplômés. Compte tenu de la pénurie persistante de main-d'œuvre qualifiée dans les professions MINT, les filières PiBS offrent un outil innovant pour répondre de manière ciblée aux besoins de l'économie. La Conférence tripartite sur la formation professionnelle (CTFP) a demandé l'introduction d'une clause d'évaluation en cas de pérennisation des PiBS, afin de vérifier régulièrement si celles-ci ont des répercussions négatives sur le système de formation ou si elles supplacent les places d'apprentissage classiques. D'une manière générale, les PiBS doivent être conçues de manière à offrir une valeur ajoutée évidente aux entreprises sans nuire au système de formation professionnelle.

25.063 Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération

Au Conseil des Etats, le mercredi 17 et le jeudi 18 décembre

Le Conseil fédéral a adopté le message concernant le budget 2026, qui comprend le plan intégré des tâches et des finances (PITF) 2027-2029. Il prévoit pour 2026 un déficit de financement de 845 millions de francs. Les dépenses consacrées à la formation et à la recherche augmentent de 667 millions de francs par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique principalement par l'application provisoire de l'accord sur les programmes de l'UE (EUPA), qui permet aux chercheurs et aux acteurs de l'innovation suisses de participer aux appels d'offres des programmes de recherche et d'innovation de l'UE. Si la contribution obligatoire de la Suisse a été décidée par voie de crédit supplémentaire pour l'année en cours, elle est maintenant inscrite à hauteur de 629 millions de francs dans le budget 2026. Le Conseil fédéral a déjà intégré dans le PITF les mesures d'économie prévues dans le paquet d'allègement budgétaire 2027, sur lequel le Parlement doit encore se prononcer.

Le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) offre à la Suisse un atout concurrentiel essentiel. Voilà pourquoi les coupes budgétaires prévues pour l'EPFZ, le FNS, Innosuisse et la recherche sectorielle comportent des risques pour la capacité d'innovation, la compétitivité internationale et les PME de notre pays. La recherche est un investissement dans l'avenir. Elle vaut à la Suisse non seulement des innovations, mais aussi des avantages économiques et sociaux. Les économies projetées doivent donc être finement différenciées et se déterminer en fonction des résultats dans une perspective à long terme. Il s'agit de distinguer clairement entre dépenses de consommation et dépenses d'investissement, en un mot de trouver un équilibre entre la discipline budgétaire et la viabilité future de la place économique suisse.

Sélection des positions de divers acteurs FRI :

- scienceindustries approuve, avec réserves : [Prise de position de scienceindustries](#)
- Le Réseau Future se mobilise pour une réduction ciblée des mesures d'allègement prévues : [Réseau Future PA 27, papier stratégique, corrections ciblées des mesures d'allègement-f.pdf](#)
- economiesuisse est clairement favorable au programme d'allègement : [Le programme d'allègement 27 garantit les prestations et des finances stables](#)
- L'Union patronale critique les coupes budgétaires touchant la formation professionnelle et continue : [Message concernant le programme d'allègement budgétaire 2027: mise en garde des employeurs contre les incitations inopportunnes](#)

Réunion de session du GP FRI en mars 2026

Agenda de la réunion du jeudi 19 mars 2026

« L'IA dans la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée : solution aux effets secondaires ? »

**Jeudi 19 mars 2026, dès 12h30 (lunch) jusqu'à 14h30, à
l'Hôtel Bellevue Palace, Berne**

Programme

Dès 12h30	Apéritif et repas
13h20	Accueil et introduction , par la Conseillère aux Etats Isabelle Chassot, présidente du GP FRI
13h25	Exposé liminaire de Marcel Salathé, codirecteur du Centre d'intelligence artificielle de l'EPFL Lausanne, auteur du livre « Kompass Künstliche Intelligenz » « IA. Comment ne pas perdre le nord ? ». Que signifie l'IA à l'égard de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ?
13h40	Présentation : La formation du personnel qualifié dans les industries innovantes – par Nicole Koch, directrice d'Aprendas – : La bonne recette pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée !
13h50	Groupe de discussion <ul style="list-style-type: none">• Rémy Hübschi, directeur adjoint du DEFRI (sollicité)• Nicole Koch, directrice d'Aprendas• Prof. Rudolf Minsch, chef économiste d'economiesuisse, vice-président de la direction• Prof. Marcel Salathé, codirecteur du centre IA de l'EPFL Lausanne
	Questions et discussions
	Conclusion par la Conseillère aux Etats Isabelle Chassot
14h30	Clôture et réseautage

Nous nous réjouissons de pouvoir vous saluer à notre rencontre de session.

Nous accueillons avec plaisir votre inscription à l'adresse : info@pgbfi.ch